

Séance extraordinaire du 18 décembre 2017

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 18 décembre 2017 à 17 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
Mme Nancy Mignault, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Jocelyn Isabelle, conseiller, est absent.

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés, conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-sept heures trente (17 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nancy Larocque, Secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2017-12-476

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

1. ***Ouverture de la séance***
2. ***Lecture et adoption de l'ordre du jour***
3. ***Adoption du règlement 443-2017 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2018***
4. ***Période de questions***
5. ***Clôture de la séance***

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Adoption du règlement 443-2017 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2018

2017-12-477

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 443-2017 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2018, et ce, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 18 décembre 2017

4. Période de questions

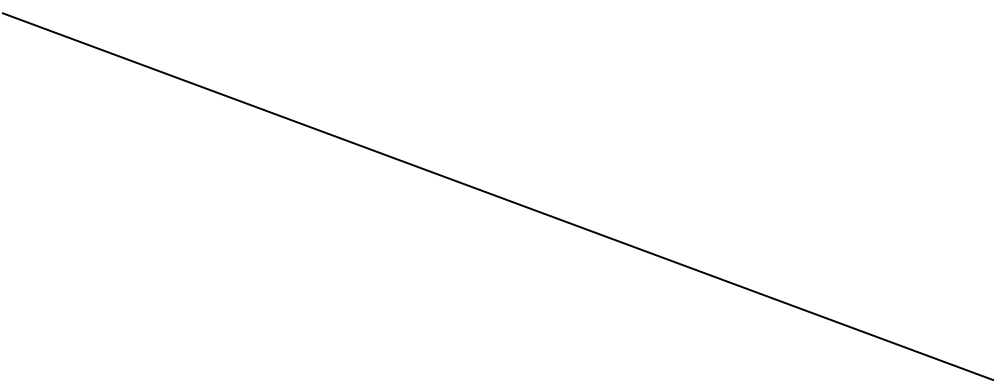
Début : 17 h 33;
Fin : 17 h 33.

5. Clôture de la séance

2017-12-478

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nancy Mignault, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 17 h 34.

ADOPTÉE UNANIMEMENT



Robert Landry,
Maire

Nancy Larocque,
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Robert Landry, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.